

ACCIDENT

17 août 2004 - avion immatriculé F-GLEO

Événement :	sortie longitudinale de piste à l'atterrissage.
Cause identifiée :	précipitation, absence de décision d'interruption de l'approche.

Conséquences et dommages : hélice et aile droite endommagées.

Aéronef : avion Reims Aviation F 172 M, moteur Thielert TAE 125-01.

Date et heure : mardi 17 août 2004 à 19 h 45.

Exploitant : société.

Lieu : AD Saint-Crépin-et-Carlucet (privé) (24), piste 24 non revêtue, 500 m x 20 m (sens d'atterrissage unique), pente moyenne montante : 3 %.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 28 ans, CPL de 2003, 320 heures de vol dont 35 sur type et 43 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent 180° à 240° / 05 à 08 kt, SCT à 500 pieds, BKN à 2 000 pieds, présence de cumulonimbus, visibilité 3 000 à 5 000 mètres sous les averses, température 23 °C, QNH 1013 hPa.

Circonstances

L'avion est positionné sur l'aire de stationnement de l'aérodrome de Sarlat (24). De fortes précipitations, liées à une dégradation orageuse, sont prévues pour la fin de l'après-midi. Afin de mettre à l'abri l'avion, le directeur demande au pilote de sa société de convoier celui-ci vers l'aérodrome privé de Saint-Crépin-et-Carlucet. Cet aérodrome est distant d'une vingtaine de kilomètres.

Le pilote explique qu'après une reconnaissance de l'aérodrome à une hauteur de 1 500 pieds, il s'intègre à une hauteur de 1 000 pieds dans la branche vent arrière main gauche pour la piste 24. En finale, il positionne les volets sur le troisième des quatre crans. En courte finale, il estime que la vitesse et la pente d'approche sont trop importantes et que le touché des roues sera décalé d'une centaine de mètres. Pendant le roulement, il estime qu'il ne peut pas remettre les gaz pour décoller en raison de la pente ascendante de la piste et de la présence d'arbres à l'extrémité de celle-ci. Il freine énergiquement. Les roues se bloquent. L'avion glisse sur l'herbe de la piste récemment mouillée par une averse. Il s'immobilise dans une haie quelques mètres après la fin de la piste.

Le pilote précise qu'il a été stressé par son départ précipité de Sarlat. En finale, il a été gêné par la présence d'arbres avant le seuil de piste. Afin de les survoler en sécurité, il a adopté un plan de descente important. A aucun moment il n'a envisagé d'interrompre l'approche. Il ajoute que les orages à proximité de l'aérodrome ne l'ont pas été gêné lors de son arrivée. Il avait atterri une fois sur cet aérodrome, en tant que passager à bord d'un ULM.

Cet aérodrome présente des caractéristiques proches de celles d'une altisurface, cependant il n'est pas nécessaire de détenir une qualification particulière pour l'utiliser.

Le pilote ignorait qu'il pouvait, lors de son approche, télécommander le fonctionnement du PAPI installé sur l'aérodrome.